

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du MARDI 16 octobre 2012**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le seize octobre de l'an deux mille douze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Mmes Johanne Charest, enseignante
Isabelle Girard, parent
Christine Leclerc, parent
Marie-France Leclerc, enseignante
Martine Lemire, éducatrice au service de garde

Aussi présente :

Mmes Anne-Marie Pageau
Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Noémi Charest, représentante communauté
Claire Gagnon, enseignante

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Andrée Roy jusqu'à la nomination à la présidence.
Il est 19 h 37.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Madame Roy fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-600-12 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 19 JUIN 2012**

CE-601-12 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 19 juin 2012 soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**NOMINATION
D'UN OU D'UNE
SECRÉTAIRE DE
RÉUNION**

CE-602-12 IL EST RÉSOLU,

QUE Mme Andrée Roy rédige les procès-verbaux des réunions et s'assure qu'ils soient consignés dans un registre;

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Il n'y a aucune intervention.

**ÉLECTION À LA
PRÉSIDENTE
(parent non
membre du
personnel pour un
an (art. 56 de la
L.I.P.)**

Madame Isabelle Girard propose Mme Annie Gagnon à la présidence.

Madame Annie Gagnon accepte.

CE-603-12 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE Mme Annie Gagnon soit nommée au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte pour l'année scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE.

**SUBSTITUT À LA
PRÉSIDENTE
(art. 60)**

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

**REPRÉSENTANTS
DE LA
COMMUNAUTÉ**

Une demande sera faite auprès des municipalités.

**ADOPTION DES
JOURS, HEURES
ET LIEUX DE
RÉUNION (art. 67)**

CE-604-12 IL EST RÉSOLU,

QUE les réunions soient fixées, sauf exception, le mercredi.

QUE le calendrier des réunions pour l'année 2012-2013 soit le suivant :

16 octobre 2012 à St-Mathieu
21 novembre 2012 St-Mathieu
23 janvier 2013

6 mars 2013
24 avril 2013
5 juin 2013

Les lieux de rencontre pour 2013 seront déterminés ultérieurement.

ADOPTÉE.

**DÉNONCIATION
D'INTÉRÊT, S'IL
Y A LIEU (art. 70)**

Madame Roy apporte des précisions sur la dénonciation d'intérêt et demeure disponible pour répondre aux questions des membres et fournir le formulaire, le cas échéant.

Tous les membres étant avisés, personne n'a de dénonciation à faire.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS :**

**Fonctionnement
du C.É. et règles
de régie interne**

Les règles de régie interne sont adoptées telles qu'elles sont présentées.

**Présentation
d'un plan de
travail pour le
C.É.**

Madame Roy propose un plan de travail pour l'année 2012-2013. Aucune modification n'est apportée.

**Budget de
fonctionnement du
C.É.**

CE-605-12 IL EST RÉSOLU,

QUE le budget annuel 2012-2013 du conseil d'établissement soit adopté en précisant les points suivants :

- Montant maximum admissible pour frais de gardienne est fixé à 5.\$ de l'heure;
- Montant de l'allocation pour frais de déplacement est établi selon le taux au kilomètre fixé par la Commission scolaire Harricana;
- Que le solde de la somme non utilisée en juin 2013 soit discuté lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement.

ADOPTÉE.

**Rapport
annuel 2011-
2012**

Les membres prennent connaissance du rapport annuel. Ce dernier sera envoyé par courriel aux familles et sera accessible sur le site Web de l'école.

**Financement «
École en forme
et en santé et
Aide aux devoirs**

Madame Roy présente les mesures de financement pour les programmes d'aide aux devoirs, École en forme et en santé et École en santé.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Correspondance :

- Guide à l'usage des parents pour discuter de sexualité avec leur adolescent (gouvernement du Québec);

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Vie à l'école Saint-Mathieu

Halloween, mercredi 31 octobre en après-midi.

Des activités seront réalisées par les parents de l'OPP (bricolage, décoration extérieure de l'école..).

Vie à l'école Tétreault de La Motte

Les élèves organiseront les activités du 1^{er} novembre en après-midi.

Grand Défi Pierre Lavoie :

Nos deux écoles participeront au défi « Aiguise ta matière grise! »

Qualité du français :

Un questionnement est soulevé à cet égard. Les membres échangent à ce propos.

Eau potable à Saint-Mathieu :

La situation de la non-consommation de l'eau à l'école est expliquée. Les membres se demandent si un partenariat pourrait être réalisé avec la municipalité et Eska afin d'approvisionner l'école à moindre coût.

Projets envisagés :

Échanges sur les projets suivants :

- Amélioration de la bibliothèque à Saint-Mathieu;
- Finaliser l'aménagement de la cour d'école à Saint-Mathieu;
- Aménagement de la cour d'école à La Motte.

Sorties éducatives du Service de garde :

Le conseil d'établissement approuve les sorties du Service de garde tant lors des journées pédagogiques qu'en tout autre moment (pique-nique, randonnées...)

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-606-12 IL EST RÉSOLU,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 26.

Président

secrétaire